L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 OCTOBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUS & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS. MARDI MATIN, 2 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par A. Marks, Levy & Co., à leurs salles d'encan, No. 33 rue des Magasins—Grande vente d'habillements, lingerie, etc.

Par O. Valeton aux Nos. 33 et 35 de la rue des Magasins—Ail de choix.

Par Vincent & Co aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—marchandises sèches, lingerie, bijouterie anglaise en jais.

La moisson funèbre d'automne.

A cette époque de l'année, la mort semble faucher plus cruellement dans les rangs de la population.

La semaine dernière, le barreau de la Nouvelle Orléans perdait son doyen M. Gustave Schmidt, un érudit distingué par son esprit et ses connaissances, puis M. James M. Brickell, un de ces Caroliniens du Sud au cœur chaud et à l'âme chevaleresque, frère de notre estimable concitoyen le Dr. Brickell.

Dimanche matin, un nombreux cortège de dames et de messieurs conduisait au lieu du repos madame Veuve Dupaquier, mère d'un de nos médecins homœopathes les plus distingués, et la nouvelle se répandait dans cette foule attristée que M. George Jonas, président de la Banque du Canal, était mort subitement le matin, d'une congestion cérébrale.

M. Jonas n'avait que 63 ans et rien ne faisait supposer qu'il pût être enlevé ainsi prématurément à sa famille et à une communauté dans laquelle il jouissait de l'estime générale. Bien que se sentant légèrement indisposé, M. Jonas avait voulu prendre, suivant son habitude, un bain froid et il devait partir par le premier train de dimanche matin pour Passe Christian.

A trois heures du matin, il entra dans sa baignoire et quelques minutes après, madame Jonas attirée par un bruit insolite, l'aperçut frappé de congestion. Les efforts du médecin mandé en toute hâte, ne purent rappeler M. Jonas à la vie.

M. George Jonas était natif d'Angleterre et il appartenait à la religion hébraïque. Venu très jeune aux Etats Unis, il s'établit marchand dans la Vallée de Yazoo, au Mississippi, et ne tarda pas à étendre ses affaires. Il vint plus tard à la Nouvelle Orléans et après une carrière commerciale bien remplie, il devint président de la Banque du Canal en 1862. Il a toujours conduit les affaires de cette banque avec autant de sagacité que de conscience et il s'est fait remarquer par la justesse de ses vues financières et la promptitude de ses décisions. Sa mort est une perte pour la communauté toute entière.

CONCERT AU BÉNÉFICE DE MM. JOUBERT ET D'AQUIN.—Nous sollicitons de nouveau la bienveillante coopération du public orléanais au concert organisé par les dames de la Nouvelle Orléans au bénéfice de MM. Joubert et d'Aquin.

Le concert a lieu ce soir à la Salle Grunewald; le prix d'entrée n'est que de 75 cents. On commencera à 8 heures précises.

Le programme, que l'on trouvera dans nos colonnes, à la seconde page, ne comprend que dix morceaux, il est heureusement composé, sans longueurs.

M. Joubert exécutera une polonaise de Vieuxtemps et des airs russes de Wieniawski; M. d'Aquin exécutera un air allemand et le 6e solo de Tulon. Tous deux se feront entendre dans un trio, dans lequel Mme Wulf tiendra le piano.

Nous espérons qu'il y aura foule et que la recette permettra à nos jeunes compatriotes d'aller compléter leurs études au Conservatoire de Paris.

Nous apprenons qu'un "Requiem" de la composition de M. d'Aquin doit être exécuté mercredi matin à huit heures et demie à l'Eglise Saint Augustin. Toutes les personnes qui s'intéressent au jeune compositeur louisianais ne manqueront pas d'aller entendre cette nouvelle production.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Herald* de la paroisse St. Charles:

—Les dommages causés à St-Charles par l'ouragan des 17 et 18 septembre, se bornent à une vieille sucrerie renversée sur l'habitation Davis, un hangar emporté sur l'habitation Wiltz et une barrière abattue sur l'habitation Ashton, de M. Howard.

Le *Meschacébé* du 29 septembre publie le passage suivant au sujet des pertes qu'a causées le dernier ouragan:

—Nous avons visité les champs de cannes, et le triste spectacle qu'ils offrent ne laisse malheureusement pas de doute sur le grave dommage causé à la récolte qui déjà était compromise et jugée inférieure à celle de l'année précédente. Le riz a aussi beaucoup souffert, celui qui n'était pas encore coupé ou rentré. Il est pour le moins téméraire de chercher à estimer la perte subie. Les cannes, d'ailleurs, s'il ne leur survient d'autres accidents, se redresseront un peu, et la diminution de la récolte sera probablement compensée par la hausse du prix du sucre.

—Le *Sugar Planter* du 29 septembre, dit que le maïs de la paroisse Ouest-Bâton-Rouge a beaucoup souffert de l'ouragan. Les planteurs en avaient fort peu cueilli et emmagasiné, mais comme ils en avaient planté une grande quantité, notre confrère croit qu'ils leur en restera suffisamment pour les besoins de la saison.—Les pacaniers ont eu leur part du désastre.—Une grande partie des cannes que le vent avait renversées se sont relevées, et si le temps est beau d'ici à la roulaison, les planteurs perdront bien moins qu'ils ne le pensaient.

Le même journal nous annonce que les fortes pluies qui ont accompagné l'orage ont été très nuisibles aux battures. Au débarcadère du ferry, vis-à-vis de la ville de Baton Rouge, il y a des indices de nouveaux éboulis.

—La sécheresse et les chenilles ont diminué de moitié la récolte de coton de la paroisse De Soto. La récolte de maïs n'a jamais été aussi belle.—*De Soto Democrat.*

—Dans la paroisse Ste Marie, des individus condamnés aux travaux forcés sont envoyés à un surintendant qui leur fait réparer les chemins publics.

—Seize écoles, dit le *Pionier* sont maintenant ouvertes dans la paroisse Assomption et les élèves y affluent.

—On lit, dans le *Progrès* de Terrebonne:

Nous sommes content de constater que la nouvelle annonçant, la semaine dernière, la chute d'une portion de la sucrerie de Mr J. Narcisse Robichaux, n'a aucune raison d'être. Cette sucrerie n'a pas reçu une égratignure.

Quoique le Terrebonne *Republican* ait annoncé dans son dernier numéro que pas une maison, pas un vestige, pas une âme ne restait sur les îles Caillou et Timbalier, que tout avait été balayé par l'ouragan, nous affirmons le contraire—pas un bloc n'a été déplacé. Ces îles sont telles qu'elles étaient avant l'ouragan. Leur position sur le golfe est une protection contre toutes les tempêtes. Aussi nous avons tout lieu de croire que l'année prochaine l'île Caillou sera le lieu sur le golfe le plus fréquenté pendant l'été.

—La *Sentinelle* de Thibodeaux, du 29 septembre, nous apprend que quelques planteurs se disposent à commencer la roulaison vers le 15 octobre; que le temps, quoique chaud, permet d'espérer une excellente récolte de cannes; que la cueillette de riz a recommencé avec vigueur depuis l'ouragan.

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

VINS, EAUX DE VIE.—La maison A. Rochereau, rue St. Louis 16 et 18, vient de recevoir par la barque Léopold et Marie, de Bordeaux, et a à vendre une grande consignation de vins rouges, vins blancs et eaux de vie.

BRIQUES.—M. Sébastien Roy, rue Decatur No 38, annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'il a à vendre à très bon marché des briques de diverses sortes, des pieux, des bardeaux merrains pour toiture et cordes de bois.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Départs.

Partis hier soir par la ligne de Mobile.

Mme M. Marks, Montgomery; Mlle Bussett et Mlle Robinson, Lynchburg; Dr N. L. Dickey et famille, Wytheville, Vie.; F. A. Smith, Cincinnati; Capt G. H. Rea, St Louis; R. E. Cary, New York; A. J. Norwood, Richmond; James Pives et John Green, Tuscaloosa, Ala; A. Ryley, Cairo; Col Charles R. Railey, New York; Mme F. Racher, Norfolk, Vie.; Capt John H. Hanna, St Louis; L. D. Painter, St Louis; Wm Henry, Alfred Raine et Gilbert O'Connor, Louisville; Mlle M. Boyle, Montgomery; J. A. Williams, Pensacole; George Dufour, Vie.

Résolution de condoléance.

Comme Mr George Jonas, président de la Banque du Canal, était en même temps un des commissaires de la dette de ville, en vertu de l'acte relatif aux bons à prime, le Conseil de ville, sur la motion du maire, a passé hier matin le préambule et la résolution qui suivent:

Attendu que le Conseil de ville de la Nlle-Orléans a appris avec un profond regret la fin de Mr Geo. Jonas, que son intégrité et sa haute aptitude comme homme d'affaires, ses vertus et ses œuvres de charité avaient rendu cher à la communauté;

Il est résolu que le Conseil de ville se rendra en corps à la résidence du défunt pour assister aux obsèques de notre regretté concitoyen.

Sur motion de Mr Cavanac, une copie de la résolution sera insérée dans les minutes et une copie adressée à la veuve.

Incendies.

Dimanche, sur les 2 heures et demie, le feu a pris dans une bâtisse de l'ilet borné par les rues Front, Delta, Notre-Dame et Julie. Avec un vent carabiné, les flammes avaient fait des progrès rapides avant l'arrivée des pompiers, et la bâtisse a été entièrement détruite. Elle était occupée conjointement par John Rush, Fred Boda, Wm C. Fulham, tous ayant divers ateliers d'artisans. La perte de Rush est de $1500, sans assurance; nous ignorons quel est le montant de l'assurance des autres. On suppose que le feu a commencé dans un atelier de tonnelier. La bâtisse appartenait partiellement à Fred Gooder et autres personnes de l'Ouest.

Hier matin, à 11 heures et demie, le feu a été découvert dans un cottage inoccupé No 526, au coin des rues White et St. Louis, ce cottage étant le dernier d'une rangée de maisons connue sous le nom de Pickles Row. Les flammes poussées par le vent se sont communiquées aux deux cottages voisins 524 et 522, le premier habité par Mme Grass et le dernier par Charles Detran.

Les trois bâtisses ont été réduites en cendres. Le vent étant très fort, il est bienheureux que l'incendie ne se soit pas porté plus loin. Les pompiers étaient près du Canal Broad, et comme ils ont eu de l'eau facilement, ils ont pu maîtriser le feu et l'éteindre.

A l'abri de toute poursuite.

Le steamer C. H. Durfee, parti d'ici le samedi soir, était arrivé dimanche matin, devant Bayou Sara quand une difficulté survenue, on ne sait pourquoi, entre deux nègres, nommés Thos. Wright et Jonas Green, s'est dénouée par une bataille où le premier a reçu deux fortes entailles, une à la joue gauche et l'autre à l'épaule. Après avoir ainsi traité Wright, Green a sauté par dessus bord et n'a plus été revu. On suppose qu'il s'est noyé.

Quelques heures après, l'homme blessé a été mis à bord du R. E. Lee qui l'a amené ici et l'a envoyé à l'hôpital.

L'affaire se poursuit.

Nous tenons de bonne autorité que le mouvement inauguré par quelques Français et Louisianais pour former un escadron de cavalerie dans le Second et le Troisième District, escadron qui sera attaché à la Légion de la ville, a été fort bien accueilli. Beaucoup de cavaliers se sont déjà fait inscrire et l'on nous assure que dans quelques jours, il sera procédé à l'élection des officiers. Cette organisation paraît devoir être un succès, attendu que rien ne sera négligé pour atteindre le but.

Blessure grave.

Dimanche matin, un barbier du nom de Peter Rodidier, âgé de 19 ans, a été blessé d'un coup de pistolet, dans son salon, rue Magnolia 211, par Alfred McLean qui s'est constitué prisonnier immédiatement après. Il dit que le coup est parti tout seul quand il changeait son pistolet de poche. Rodidier a été atteint au cou et le médecin n'ose pas encore se prononcer sur le caractère de la blessure.

Sauvés.

On se rappelle que le steamer Gussie avant qu'il eut perdu son arbre de couche dans un coup de vent tout récent, avait envoyé six hommes à terre. Ces six hommes ont été recueilli en mer par le brik français l'Ecliptique de Bordeaux. L'un d'eux, le premier maître, John Duffy, est mort bientôt après avoir été sauvé des flots, mais les cinq autres sont arrivés ici hier matin.

Mort d'un cordonnier.

Dimanche matin, à 5 heures, l'officier Henry a trouvé dans la rigole au coin des rues Erato et Peters, un cordonnier, nommé Peter Sledder, qui ne pouvait pas se relever ayant l'air très malade. L'officier a emmené Sledder chez lui, où il a expiré à 2 heures de l'après-midi. On n'a trouvé sur lui aucune marque de violence.

Heureusement rien de dangereux.

Hier matin, sur les 7 heures, M. Pigerran, voulant tuer un poulet dans sa cour, prend son fusil et tire; mais au lieu d'atteindre son but, il blesse son fils en deux ou trois endroits différents, la charge de plombs ayant écarté outre mesure. Les blessures sont légères.

Rapport Mortuaire.

Il est mort à la Nouvelle-Orléans pendant la semaine finissant le 30 septembre, 113 personnes, dont 60 du sexe masculin, 53 du sexe féminin, 72 de race blanche, 41 de race de couleur.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont:

La petite vérole, 2; les fièvres d'infection 19; consomption 23; tetanos 10; maladie du cœur 5; dysenterie 3; diarrhée 3; débilité adulte 6; débilité enfantine 4; noyé 1.

Naissances, 145. Marriages 21.

Au jardin Magnolia.

La fête militaire de la cinquième compagnie d'artillerie du régiment d'Orléans au jardin Magnolia, dimanche, a été fort belle. Il y avait beaucoup de monde et les amusements n'ont pas manqué. La plupart des organisations militaires étaient représentées. A 5 heures une revue a été passée par le colonel Vinet et une salve tirée par les détachements suivants de l'artillerie d'Orléans sous les ordres du Capt. A. Sambola:

1er Détachement.	2nd Détachement.
Sergt. John Rogers,	Sergt W. G. E. Seelhorst,
Caporal J. Gillomy,	Caporal Jno Lillion,
1—J. L. Coulon,	1—John Cook,
2—E. B. Boshler,	2—H. Taquino,
3—A. F. Bearnhart,	3—H. Haag,
4—J. C. Williams,	4—Chs Farrari,
5—J. Atomy,	5—Wm Blank,
6—Chs Klein,	6—Adam Helbling,
7—Wm Newman,	7—H. Richelo,
8—H. Enlsminger,	8—H. Schwartz.

Le tir annoncé a eu lieu, le colonel Borland ayant fait 13 sur 12; les capitaine Pierce et Sambola chacun 12, MM. S. Piffaut, Frank Holt et J. Smith, chacun 11.

Après le tir les assauts d'armes:

1er Assaut d'armes entre le sergent Frank Sheppert de la 2e Compagnie d'Artillerie d'Orléans et le sergent R. F. Schmutz de l'Artillerie de Campagne de la Louisiane.

2nd Entre F. Levy et F. Sheppert, tous deux de l'Artillerie d'Orléans.

3ème Entre J. Dupas et R. Schmutz.

Les juges étaient Christoval Morel Esq., et J. Piffaut.

M. J. Dupas a été déclaré vainqueur, après quoi, il a défié tous ceux qui étaient disposés à lui disputer le prix gagné.

La fête s'est terminée par un feu d'artifice et des danses.

Académie de Musique.

L'épreuve est faite: les dominos roses ont été joués dimanche à l'Académie de Musique et rien n'a manqué au succès de la soirée. Le succès grandira à chaque représentation. Qui ne voudra voir les intrigues de deux femmes qui veulent éprouver la fidélité de leurs maris en leur tendant perfidement des pièges? Ce sont deux cousines qui, au moyen de lettres anonymes, invitent leurs maris à un bal masqué et qui changent de rôle pour les mieux tromper.

A ces femmes trop inquiètes, il faut ajouter une soubrette qui veut s'amuser aussi aux dépens du fils de la maison. En voilà assez pour donner une idée du langage de ces six personnes ou plutôt de ces trois personnes qui veulent faire trois dupes et qui seraient bien aises cependant d'être dupées elles-mêmes, c'est-à-dire de trouver de la résistance et de l'austérité au lieu d'un entraînement facile aux séductions de leurs dominos, de leur gentillesse et de leur vivacité calculée. La pièce a été rendue avec beaucoup d'esprit par M. Collier, M. Lemoyne, miss Wyndham, miss Rose Lyle, miss Taylor et miss Alice Mansfield. Hier soir, il y avait encore plus de monde à l'Académie que la veille, et très certainement, nous aurons à en dire autant pour chaque matinée et chaque soirée jusqu'à la fin de la semaine.

Les Fils de la Louisiane.

L'association des Fils de la Louisiane qui doit célébrer son 21e anniversaire dimanche prochain, 7 octobre, a eu l'attention de nous inviter à assister à la bénédiction de sa bannière et de ses drapeaux qui aura lieu le même jour à la cathédrale St. Louis. Nous remercions l'association de ne pas nous avoir oubliés en cette occasion.

Le Standard Club.

Ce club donnera à la Salle Jackson, une variété de spectacles et une soirée dansante, vendredi soir 12 octobre, à 7 heures. Nos remerciements pour l'invitation que le club nous a adressée.

Théâtre de l'Alcazar.

La représentation de dimanche dernier à ce théâtre a eu un grand succès. Elle se composait "d'Un garçon chez Véry" et des "Trois amours de pompiers," spectacle qui sera donné de nouveau sans doute, car il a procuré un vif plaisir et une satisfaction universelle. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les acteurs se sont parfaitement acquittés de leurs rôles respectifs. Tout annonce pour l'Alcazar une bonne saison.

TEMPERATURE.—1er octobre 1877

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	75	24
Midi	82	28
3 P. M.	85	30
6 P. M.	80	27

FRANCE.

Nous avons reçu hier des journaux de France jusqu'au 18 septembre.

Nous lisons dans le *Temps* du 18:

Le maréchal de Mac-Mahon est rentré hier soir à onze heures à l'Elysée, qu'il ne quittera plus, d'ici aux élections, que pour faire quelques excursions au château de la Forêt.

Les ministres qui ont accompagné le maréchal de Mac-Mahon dans son voyage, MM. de Fourton et de Meaux, rentrent avec le Maréchal à Paris.

M. le duc Decazes, seul, prolonge de quelques jours son séjour au château de la Grave.

A propos du voyage du Maréchal et de la situation des partis en France, la *Liberté* publie ces lignes très justes et très sensées:

La crise a été ouverte par ceux qui, dès le premier jour, ont contesté au chef du pouvoir le libre exercice de ses prérogatives, au Sénat ses légitimes attributions. Le maréchal n'a jamais voulu autre chose que l'accord des trois grands pouvoirs publics institués par la Constitution. La responsabilité du conflit appartient tout entière aux hommes de la gauche qui ont visé sans cesse à subordonner deux de ces pouvoirs à un seul; la Chambre des députés, comme si les lois constitutionnelles avaient imposé au pays le régime d'une Convention souveraine et omnipotente.

Voilà ce que l'opinion publique doit enfin comprendre, en dépit de tous les sophismes accumulés pour la tromper. Oui, le maréchal veut la concorde à l'abri de la Constitution, qui a fixé ses devoirs. C'est pourquoi il demande aux électeurs de nommer une Chambre qui soit respectueuse de la Constitution et des grands principes sociaux, et non une Chambre usurpatrice et radicale. Les bons citoyens, ainsi qu'il en a exprimé l'espoir dans son discours d'hier, répondront à son appel, et alors la concorde sera enfin établie parmi les pouvoirs publics. La crise aura cessé.

Le *Soir* fait les réflexions suivantes:

Les voyages du maréchal ont mis particulièrement deux faits en relief. Dans les villes dont les conseils municipaux refusaient l'allocation des crédits demandés pour subvenir aux frais de réception, les listes de souscription se couvraient de signatures et les offrandes volontaires, en une seule journée, dépassaient la somme nécessaire. D'autre part, on a pu remarquer que les départements où les manifestations dites républicaines prenaient un caractère d'hostilité ouverte au gouvernement du 16 mai, étaient précisément ceux dont la députation appartenait en majorité à l'opinion conservatrice.

Les comités de la gauche ont jugé utile à leur cause de donner le change à l'opinion. L'accueil toujours sympathique, souvent enthousiaste qui était fait au chef de l'Etat les a avertis d'un revirement dangereux dans l'esprit des populations.

Nous lisons dans le *Français*:

L'accueil que le maréchal de Mac-Mahon reçoit dans les départements qu'il parcourt en ce moment est extrêmement sympathique. On en a, d'ailleurs, une preuve véritable dans le mécontentement avec lequel les journaux de la gauche parlent de ce voyage.

Extrait encore du *Français*:

La politique, dont l'offensante expression "se démettre ou se soumettre" était la formule avant la mort de M. Thiers paraît n'être plus soutenue par les écrivains du centre gauche avec la même énergie qu'autrefois. Bonne quand M. Thiers vivait encore, cette formule devient aujourd'hui singulièrement embarrassante pour les hommes de gauche. Ceux qui ont quelque clairvoyance comprennent bien que s'il était, à la rigueur, possible d'opposer au maréchal de Mac-Mahon M. Thiers, il est puéril de lui opposer l'éventualité d'une présidence de M. Grevy et périlleux de laisser entrevoir l'éventualité d'une présidence de M. Gambetta.

On pourrait citer, à l'appui de ce qui précède, les lignes suivantes extraites du *Temps*, l'un des organes du centre gauche:

Le centre gauche n'est rien moins qu'un groupe d'irréconciliables. Il ne cherche pas à enfermer le maréchal de Mac-Mahon dans la Constitution avec l'espoir de le faire sauter par la fenêtre, il l'y enferme et s'y renferme lui-même comme dans une citadelle de force et d'honneur. Quant au programme du centre gauche, il reste ce qu'il a toujours été, le ralliement des hommes de bonne volonté autour d'une République acceptée sans arrière-pensée et d'une Constitution entendue comme le sont les institutions parlementaires chez tous les peuples libres. Nous n'avons jamais demandé plus, et que serions-nous si nous exigions moins?

L'*Estafette* demande si les républicains n'ont que deux candidats pour la présidence, M. Jules Simon ou M. Jules Grévy:

Nous serions heureux de le savoir, dit-elle, afin que le parti républicain puisse nous dire où il veut nous mener, où il veut mener la France. Ouvrez ses organes les plus importants; ils ne cessent de reprocher aux conservateurs de n'avoir ni chefs, ni programme. Il serait temps cependant qu'ils parlassent un peu plus d'eux-mêmes et qu'ils nous disent ce qu'ils comptent faire.

Les conservateurs ont un chef: le maréchal.

Ils ont un programme; la Constitution jusqu'en 1880.

Qu'est-ce que les républicains leur offrent en échange?

Où est leur chef?

Où est leur programme?

Qu'ils parlent, qu'ils s'expliquent! Il n'est que temps.

Voici comment le *Mot d'ordre* arrange ses amis les 363 qui se disent de purs parlementaires:

Si ingénieux, si habile qu'on puisse être, on ne trouvera aucune mesure efficace pour protéger les électeurs contre l'infidélité, l'apostasie, la corruption ou les usurpations du parlementarisme. On inventera des expédients qui auront juste l'effet d'un cautère sur une jambe de bois.

C'est qu'en effet le parlementarisme est politiquement une jambe de bois, si ce n'est pire encore. C'est une conception fausse, anormale, essayant de remplacer la monarchie à une tête par un autre genre de monarchie à dix têtes et cinq cents bonnets. C'est peut-être l'institution la plus absurde qu'on puisse rêver et que soit capable d'imaginer la cervelle humaine. Aussi n'y a-t-il pas à songer à la perfectionner. Il faut se préoccuper de la changer.

Il manque actuellement sept membres de l'ancienne chambre: MM. Adrian (Allier), Henri Lefèvre (Alpes-Maritimes), Vignes (Ariége), Duvergier de Hauranne (Cher), François Brasme et Achille Adam (Pas de Calais) et Thiers (Seine).

La chambre des députés se composait de 533 membres. Par sept décès, elle est réduite à 526. On annonce, en outre, que six anciens députés ne se représenteront pas aux suffrages des électeurs. Sur ces six, il y a deux républicains, M. Rouveure (Ardèche) et M. Jules Barni (Somme). Les quatre députés réactionnaires qui renoncent à la lutte sont: MM. de Castellane (Cantal), Clauzet (Gironde), Rendu (Seine-et-Oise) et le général Allard (Deux-Sèvres). Les 520 autres membres de l'ancienne chambre sollicitent tous un nouveau mandat.

M. Perras, député républicain sortant du Rhône, vient d'être révoqué de ses fonctions de maire de Cublize. C'est le 48e membre du groupe des 363 destitué des fonctions municipales.

MEUBLES! MEUBLES!!—Ce n'est pas à tort que la maison de Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, est appelée le "Palais des Meubles". On trouve, en effet, dans cette fabrique, des meubles de tous genres, de toutes formes, de tous styles et de tout prix. Ils sont tous très habilement et très solidement confectionnés. Allez-y et voyez de vos yeux.

Achetez votre charbon aux plus bas taux du marché, chez Hy. J. Montagnet 167 rue de la Commune.

LE VOYAGE DU MARECHAL MAC-MAHON DANS LE SUD-OUEST.

En allant de Libourne à Périgueux, le Maréchal s'était arrêté à Coutras où le maire lui a adressé l'allocution suivante:

Monsieur le Maréchal,

J'accueille avec bonheur l'occasion inespérée de votre passage dans notre ville, qui gardera longtemps le souvenir de l'honneur que vous lui faites, pour vous exprimer tout ce que ressent mon cœur de dévouement pour vous.

Permettez-moi, monsieur le Maréchal, d'oser vous dire de marcher jusqu'au bout de votre glorieuse mission, d'un pas ferme et solide, dans la voie inaugurée par vous le 16 mai; toute la France honnête vous y suivra, car elle a compris que son salut en dépend. Grâce à votre énergique résolution, tout danger sera conjuré.

Oui, monsieur le Maréchal, j'ai la ferme conviction que vous ne faillirez pas à votre courageuse mission, pas plus que vous ne l'avez fait aux jours à jamais maudits de l'infâme Commune, en sauvant la France d'un honteux et sanglant cataclysme.

Quant à moi, monsieur le Maréchal, comptez sur mon dévouement, car nul plus que moi ne vous sera fidèle. Vive la France! Vive le Maréchal!

Le ministre des affaires étrangères a pris alors congé du Maréchal. A Mussidan, le ministre de l'intérieur prend place dans le train présidentiel. Sur le parcours, de nombreux habitants des communes environnantes sont venus saluer au passage le chef de l'Etat.

Nous lisons dans la *Patrie*:

Hier matin, à Angoulême, le président de la République s'est rendu aux usines à papier de MM. Lacroix frères, et de MM. Laroche-Joubert, Lacroix et Cie. Le maréchal a visité les ateliers des deux usines et a pris un vif intérêt aux travaux qui se sont accomplis sous ses yeux, écoutant avec attention tous les renseignements qui lui étaient communiqués et recevant de tous l'accueil le plus respectueux et le plus sympathique.

Un ouvrier de l'usine de MM. Laroche-Joubert et Lacroix lui a adressé la parole pour lui donner la bienvenue et lui dire que "les humbles soldats de l'industrie ont le droit de s'enorgueillir de la visite dont a voulu les honorer le soldat sans peur et sans reproche, le loyal et illustre soldat qui a partout et toujours si vaillamment défendu le drapeau de la France!

"Puisse, monsieur le maréchal, a-t-il ajouté, l'intérêt que vous témoignez à l'industrie, lui conserver l'activité que, par des efforts incessants, cherchent à lui ravir les ennemis de toute société!

"Vive le maréchal!"

Le maréchal, accompagné des acclamations chaleureuses qui n'ont cessé de le saluer partout sur son passage, est ensuite allé visiter la caserne du 107e et du 163e de ligne, la boulangerie coopérative, l'hôpital, la nouvelle caserne d'artillerie, et s'est rendu à la cathédrale.

Il a été reçu par Mgr l'évêque d'Angoulême, qui a prononcé une remarquable harangue et a conclu en ces termes:

"Cette belle et antique cathédrale garde des souvenirs et des cendres illustres. Le temple qui la précède sur ce même sol dut à Clovis, vainqueur et reconnaissant, sa structure et sa splendeur. Puissions-nous célébrer encore en celui-ci la paix et la France aimée du Christ, selon la vieille foi de nos pères!"

Après avoir déjeuné à la préfecture, le maréchal est allé visiter la fonderie de canons de Ruelles; puis à une heure il est parti d'Angoulême pour Poitiers.

Le maréchal est arrivé à trois heures à Poitiers, salué par une salve de cent-un coups de canon. Il a été reçu à la gare par le préfet de la Vienne, le préfet des Deux Sèvres et les sous-préfets des deux départements.

Le maréchal est monté à cheval et il s'est dirigé vers le palais de justice, les troupes formant la haie, acclamé par la population.

Les habitants de toutes les campagnes environnantes avaient tenu à venir témoigner de leurs sentiments de déférence et d'attachement pour le chef de l'Etat et l'ont accueilli par des vivats enthousiastes. Ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que le maréchal a pu se frayer un passage à travers la foule pour pénétrer au palais de justice, où a eu lieu la réception des autorités civiles et militaires.

Tous les cantons du département de la Vienne y avaient délégué leurs maires ou leurs adjoints, auxquels s'étaient réunis un grand nombre de conseillers municipaux.

Les sénateurs de la Vienne et des Deux-Sèvres, MM. Bourbeau, le général de Ladmirault et Monnet, étaient venus présenter leurs hommages au maréchal, ainsi que plusieurs anciens députés, MM. le baron de Soubeyran, de Beauchamp, le général Mazare et Taillefert.

Le maréchal a reçu le conseil général de la Vienne, au nom duquel M. Bourbeau a prononcé un discours dont voici des extraits:

Monsieur le président,

Le conseil général du département de la Vienne vous apporte et vous prie d'agréer ses respectueux hommages. C'est un grand honneur pour ce département et pour la ville de Poitiers d'être visités par le chef de l'Etat. Toutes nos communes sont représentées dans ce grand mouvement qui porte au-devant de vous les habitants des villes et des campagnes.

Vous êtes entouré, monsieur le président, de populations laborieuses et sages. L'intelligence, le travail et la persévérance ont développé dans nos contrées la production et les richesses du sol. Depuis vingt ans, le nombre des propriétaires a presque doublé. Les terres autrefois incultes sont aujourd'hui livrées à la charrue. L'agriculture se perfectionne et devient progressive.

Soyez donc le bienvenu, monsieur le président, dans ce département, où votre présence est accueillie avec joie par les populations, parce que vous répondez à leurs aspirations d'ordre, de paix, de sécurité pour l'avenir, parce que vous êtes le plus haut représentant de l'autorité et que les attributs du commandement ne peuvent être entre des mains plus fermes et plus loyales, parce que votre nom se trouve mêlé au souvenir de nos gloires et que votre sang a coulé pour le pays. C'est pour cela que nous unissons dans une patriotique acclamation le maréchal et la France.

Le maréchal a répondu:

Monsieur le président,

Je prends le plus vif intérêt à la prospérité de ce laborieux et sage département, et en m'entretenant de ses progrès matériels et moraux, vous êtes allé au devant de mes propres préoccupations. Je vous remercie des sentiments que vous venez de m'exprimer, et je suis heureux qu'ils aient eu pour organe un des membres les plus éminents du Sénat.

Le maire s'est adressé au chef de l'Etat pour lui présenter l'hommage de la population, et il a conclu en ces termes:

"Nous sommes heureux en ce jour, monsieur le président, de vous offrir la nouvelle assurance de notre profonde reconnaissance. Au-dessus des intérêts matériels qui nous ont été donnés, nous plaçons les avantages de nos relations avec un corps d'officiers distingués, et la présence de soldats qui se recommandent par leur discipline et leur excellente conduite. Le service militaire imposé à tous et pendant une longue partie de l'existence établit entre tous les citoyens une heureuse fusion. La patrie peut compter sur le concours empressé de tous ses enfants dans toutes les carrières. La vie des camps la plus active et la plus brillante n'assure pas toujours les loisirs d'une retraite bien méritée, et l'on voit à l'appel de ses concitoyens un illustre maréchal donner une nouvelle preuve de dévouement et le vainqueur de Magenta devenir le président de la République."

Le maréchal a répondu:

Monsieur le maire,

Je suis heureux que mon gouvernement ait pu concourir, comme vous voulez bien me le rappeler, à la prospérité de la ville de Poitiers et du département de Vienne.

Les populations qui viennent en ce moment m'entourer de leur sympathie peuvent compter sur ma constante sollicitude.

Le premier président de la cour d'appel a adressé l'allocution suivante:

Monsieur le maréchal,

J'ai l'honneur de vous présenter les membres de la cour d'appel à la tête de laquelle vous avez daigné me placer.

La magistrature, ici comme partout où votre présence vient d'être acclamée, salue en vous le principe d'autorité dont elle est elle-même à la fois l'émanation et la gardienne. J'ose ajouter qu'elle en est, à certains égards, l'expression la plus haute par son inamovibilité qui ne la fait dépendre que de la loi et de sa conscience. Ce privilège nécessaire, que, dans de tristes jours, la cour de Poitiers a su défendre et a pu faire respecter, inspire la sécurité et la confiance propres aux institutions dont le sort n'est subordonné ni à la force unique et aveugle du nombre, ni aux hasards de l'opinion.

"Aussi la justice ne s'étonne pas, elle s'honore même d'être, après la religion, ce que les révolutionnaires de tous les degrés attaquent le plus et d'avoir pour ennemis, monsieur le maréchal, ceux qui, ne pouvant vous gagner, vous dominer, ni vous tromper, se coalisent aujourd'hui pour vous combattre et que, Dieu aidant, vous vaincrez. Au milieu de cette lutte entre ce qui serait la mort et ce qui sera la vie de la France, nous n'avons, nous, qu'à dire le droit; mais, dans un temps où, sous prétexte de revendiquer des droits, on nie tous les devoirs, nous sommes forcément sur la brèche, déjà trop ouverte, où vous commandez, sous les yeux du monde et de l'histoire, l'armée du salut social. On verra quels sont et comment se conduisent les vrais amis de la patrie!

Le président du tribunal de commerce a ensuite pris la parole. Citons le passage le plus saillant de son discours:

"Avec tous les hommes sincèrement libéraux, mais qui ne séparent pas l'ordre de la liberté, nous applaudissons, monsieur le président, à la persévérance de vos efforts dans l'accomplissement de la tâche patriotique que vous poursuivez avec tant d'abnégation et de désintéressement. Nous en attendons le succès avec confiance, persuadés que l'accord ne cessera pas d'exister entre la nation et l'illustre maréchal qui préside à ses destinées et qui, depuis quatre ans, maintient intact le dépôt de ses libertés, de sa grandeur et de sa prospérité."

Après avoir reçu les autorités de la Vienne, le maréchal a reçu les autorités des Deux-Sèvres, puis il s'est entretenu avec les maires des deux départements, qui lui ont fait une chaleureuse ovation.

A quatre heures quarante, le maréchal a quitté le palais de justice pour se rendre à l'hôtel de ville, accueilli par les mêmes cris enthousiastes de: Vive le maréchal! qui éclataient de toutes parts.

Après avoir visité l'hôtel de ville, le maréchal s'est dirigé vers Blossac, où il est arrivé à cinq heures et demie, et a passé la revue des troupes de la garnison et du corps des pompiers.

Le maréchal est rentré à Poitiers à six heures; il s'est rendu à la cathédrale et a été reçu au seuil de l'église par Mgr l'évêque de Poitiers, qui lui a adressé à son tour une allocution empreinte du meilleur sentiment religieux.

RETOUR.—C'est une bonne nouvelle à donner au public que d'annoncer le retour en notre ville du Dr B. A. Pope si connu par ses succès dans le traitement des yeux. Cet habile oculiste peut être consulté tous les jours rue du Canal 152, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

SOLARI & SONS.—La maison J. B. Solari & Sons, qui vient de transporter son siége commercial aux Nos 27 et 29 de la rue Royale, coin de la rue de la Douane, magnifique local et qui convient admirablement aux vastes affaires de cette maison, vient de recevoir de nouveaux articles alimentaires parmi lesquels nous mentionnerons des fromages de Neufchatel, de Limbourg, de Munster, des pruneaux de France, du blé sarrasin et quantité d'autres choses excellentes fort recherchées en tous pays.

MODES.—Mme Léon Drouet annonce dans l'*Abeille* qu'elle a transféré son établissement au No 55 de la rue de Chartres. Mme Drouet profite de cette occasion pour se recommander de nouveau à sa nombreuse clientèle.

DISCOURS DE M. LE DUC DECAZES.

Le comité viticole de Libourne a tenu hier dimanche une réunion importante à Castillon, à l'occasion du comice convoqué dans cette ville.

Le cardinal Donnet, le duc Decazes, le secrétaire général de la préfecture de la Gironde, des conseillers généraux et des maires y assistaient.

Le duc Decazes a été reçu à l'entrée de la ville par les autorités.

Après la distribution des récompenses a eu lieu un banquet de 150 personnes.

En réponse à un toast porté par le président du comice au maréchal de Mac Mahon et au ministre des affaires étrangères, M. le duc Decazes a prononcé un discours dont voici la partie principale:

Au lendemain de nos désastres, notre chère patrie avait besoin de compter sur un long repos. La paix, la paix digne d'elle, assurée et féconde, pouvait seule fermer ses plaies saignantes. Mais cette paix ne pouvait lui être garantie que par la sagesse de nos enfants; cette sagesse ne lui a pas fait défaut. Nous avions signé avec la puissance qui avait su triompher de la valeur de nos soldats un traité loyalement consenti et que nous devions exécuter loyalement aussi. Le gouvernement qui a précédé celui que j'ai l'honneur de représenter s'est noblement acquitté de ce devoir. Mais l'apaisement et la confiance ne pouvaient être l'œuvre d'un jour, et pour les assurer il fallait veiller avec une sollicitude scrupuleuse à l'exacte observation de tous nos devoirs internationaux.

Il fallait aussi que les agitations des partis, leurs aspirations diverses, la forme même de notre gouvernement ne pussent être considérées par l'Europe comme une menace ou une provocation. C'est là le but que M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la république, s'est proposé.

Ce sont là les instructions qu'il a données, la mission qu'il a confiée à son ministre des affaires étrangères, à celui que vous venez d'appeler (je m'en honore hautement), son ministre de la paix. J'ai l'orgueil de croire, messieurs, que je n'ai pas failli à cette mission.

Au milieu des circonstances difficiles, alors que les partis, dans leur aveuglement, semblaient convier l'étranger à mettre en doute notre sincérité elle n'a jamais été suspectée de l'autre côté de nos frontières.

L'Europe sait que nous ne poursuivons contre aucune des puissances une politique hostile et agressive, que, respectueux de tous les droits, nous n'entendons susciter à nos voisins ni un trouble ni une difficulté. Elle nous a vus soucieux de faire triompher partout la conciliation, rechercher en toute occasion l'accord et l'entente entre les puissances, et conseiller à tous cette modération que nous pratiquons nous-mêmes. Elle n'a pu un moment s'y méprendre, et, lorsqu'elle constate le relèvement déjà accompli à cette heure de notre puissance militaire, elle reconnaît en même temps que cette réorganisation a conservé un caractère exclusivement défensif; et elle n'y voit que le noble effort d'un grand pays convaincu de sa force, mais auquel l'expérience a appris que cette force réside surtout dans sa sagesse et sa modération.

Aujourd'hui, en effet, on sait que nous sommes surtout et passionnément dévoués à la politique de paix. C'est cette politique que j'ai l'honneur de représenter devant vous, celle aussi, j'ose le dire, qui nous vaut les sympathies et la confiance de l'Europe. Il n'est pas à cette heure, je puis l'affirmer, une seule puissance qui doute de la sincérité des sentiments pacifiques de M. le président de la république et qui ne reconnaisse que la France entière les partage. Il n'en est pas non plus une seule qui ne sache que le gouvernement français se refuserait avec la dernière énergie à s'associer aux excitations et aux propagandes, d'où qu'elles viennent, qui pourraient apporter à nos voisins un trouble ou un péril. Nous ne sommes, l'Europe en est convaincue, ni des réactionnaires ni des révolutionnaires; nous ne menaçons ni les gouvernements ni les trônes. C'est pourquoi nous pouvons dire à notre pays: Nous vous avons assuré la paix, nous comptons sur votre sagesse pour la conserver à la France, protégez-la avec nous contre toutes les exagérations, contre toutes les ardeurs imprudentes.

Quant à moi, messieurs, j'attache un prix tout particulier à m'en expliquer devant vous, devant des compatriotes dont la sympathie m'a été si chère, et dont je ne crois pas avoir démérité. La France est bien maîtresse de ses destinées, aidez-nous à la défendre contre ses propres entraînements, à la maintenir résolûment dans les voies d'une sage liberté et à lui conserver la paix, la paix, cette bénédiction de Dieu sur la terre, cette tranquillité de l'ordre qui est pour les peuples, non moins que pour le reste de la nature, le principe, l'âme, la condition essentielle de toute fécondité: paix et concorde, ce sont là les derniers mots que je veux prononcer devant vous, le dernier appel que je veux adresser en réponse à votre cordiale bienvenue.

L'ALLEMAGNE ET LE NICARAGUA.—De grands démêlés diplomatiques ont surgi entre le gouvernement du Nicaragua et l'empire d'Allemagne.

Au mois de juin dernier, à la suite d'une querelle de famille, M. Eisenstuck, consul d'Allemagne à Managua, était attaqué dans les environs de la ville par quelques soldats qui le maltraitèrent et le conduisirent en prison. Ces soldats avaient été mis, dit-on, par l'alcade de Managua, à la disposition du gendre du consul, un Nicaraguayen, nommé Leal, qui voulait se venger de son beau-père.

Le consul demanda justice aux tribunaux de la localité qui éludèrent la plainte en la renvoyant d'un juge à un autre. L'affaire fut portée à la connaissance du chargé d'affaires d'Allemagne, lequel se plaignit au gouvernement du Nicaragua. Celui-ci ordonna que l'enquête suivit son cours. Le tribunal rendit alors une ordonnance dans laquelle il déclarait que l'affaire n'ayant eu aucune conséquence sérieuse, il n'y avait pas lieu de poursuivre. Mais comme M. Eisenstuck était porteur d'un revolver, lors de la bagarre, il paierait pour cette contravention une amende de quinze dollars.

Le chargé d'affaires d'Allemagne a considéré ce jugement comme une mauvaise plaisanterie, et il en a référé à Berlin. Le gouvernement allemand aussitôt a résolu d'envoyer un ultimatum à la petite République.

Le cabinet de Washington, apprenant quelle était la situation, a offert ses bons offices pour persuader au gouvernement du Nicaragua d'accéder aux demandes de l'Allemagne. Le ministre américain et le chargé d'affaires allemand se sont rendus ensemble à Managua pour conférer avec le ministre des Affaires étrangères, M. Rivas, mais celui-ci ne les a pas reçus, et les deux agents diplomatiques, en présence de cet affront, ont quitté la ville de Managua.

L'affaire en est là.

(*Messager Franco Américain.*)

GIRONDE.—Nous trouvons la note suivante en tête du Journal de Bordeaux:

"M. le comte de Bonville, ancien préfet de la Gironde, a été présenté au maréchal de Mac-Mahon. Le chef de l'Etat lui a donné l'assurance "que sa candidature ne serait pas combattue."

—143—

Vapeurs pestilentielles.—Des marais ou des terres basses où l'eau séjourne dans les environs des villes, sortent des vapeurs pestilentielles. On les appelle des miasmes qui contiennent des germes de fièvres et d'autres désordres d'infection. Comment combattre avec succès ces maladies destructives? c'est un problème résolu il y a plus d'un quart de siècle par la découverte des "Hostetter's Stomach Bitters" qui sont un spécifique absolu pour les maladies miasmatiques de toute espèce et un préventif sûr de tous les désordres du système. Les preuves irrécusables de ce fait s'accumulent depuis nombre d'années et tous les jours les preuves se renouvellent. De grands médecins, après des essais réitérés et complets, ont déclaré que ces "Bitters" étaient ce ne peut plus efficaces et parfaitement purs et le peuple américain les a adoptés depuis longtemps comme remède favori.

— No. 2.—

Comment cela se fait-il?—Le premier objet de la vie chez le peuple américain est de devenir riche. Le second est d'obtenir une bonne santé. On peut acquérir la richesse par l'énergie, l'honnêteté et l'économie, et l'on peut obtenir la santé en usant du Green's August Flower. Si vous souffrez de quelques-uns des effets de la dyspepsie, du foie, de l'indigestion, etc.... tels que le mal de tête, les palpitations de cœur, les aigreurs dans l'estomac, la constipation, les pesanteurs de tête, les prostrations nerveuses, les humeurs noires, etc.... Vous n'avez pas besoin de souffrir un jour de plus. Deux doses d'AUGUST FLOWER vous soulageront immédiatement. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Taille régulière 75 cents. Positivement vendu par tous les droguistes de première classe dans les Etats Unis.

Décédé hier à une heure et demie de l'après-midi, à l'âge de soixante-deux ans, JULES BUISSARD, natif du département du Nord, France. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi. Le corps est exposé au No 168 de la rue Conti, entre Bourbon et Dauphine.

De la part J. P. Buchel.

Décédé hier à quatre heures du matin, à l'âge de vingt-quatre ans, JEAN MANSSONAI, natif de la commune de l'Hôpital d'Oride, canton de Sauveterre, Basses-Pyrénées, France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin, à 10 heures. Le corps est exposé à sa dernière demeure rue du Canal, encoignure Anthony. (Métairie).

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1877.

INVOCATION.

Filles de la terre, souriez, Rébecca voit le jour ......19 octobre 1874.

Filles de la terre, priez, Rébecca se meurt, ...15 aout 1877.

Filles de la terre, pleurez et priez, Rébecca est morte ......17 aout 1877.

Filles de la terre, pleurez et priez, Rébecca nous quitte...... Et nous restons.

Filles du Ciel! priez, Rébecca monte vers vous.

Filles du Ciel! séchez vos pleurs, c'est un ange de plus dans les Cieux.

Filles du Ciel! réjouissez vous, Rébecca est dans les bras du Seigneur!

JAMES.

Compagnie de Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—1er octobre 1877.—Dans une réunion des Directeurs tenue ce soir, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité et insérées dans les minutes.

Résolu que dans la mort de GEORGE JONAS nous reconnaissons la main du Tout Puissant devant lequel nous nous inclinons en toute humilité.

Que nous déplorons sa perte comme celle d'un des membres les plus libéraux, les plus entreprenants et les plus honorables de cette communauté, aux intérêts de laquelle il fut toujours dévoué et par qui sa grande valeur était dignement appréciée;

Que comme membre de ce Bureau nous ressentons vivement sa perte et nous la déplorons comme celle d'un ami véritable et longuement éprouvé;

Que ses longues et honorables relations avec cette Banque, comme son président, et sa direction éminemment judicieuse et conservatrice, lui donnaient droit à une haute place parmi les financiers distingués;

Que sympathisant profondément avec la famille désolée de notre ami qui n'est plus, nous lui offrons nos sincères condoléances dans sa grande affliction.

CHAS. MACREADY, Président intérimaire.

CH. JUMONVILLE, Caissier. 2oct—1t

NOTICE.

Dans un meeting spécial des Directeurs de la Compagnie de Banque et du Canal de la Nlle-Orléans, tenu aujourd'hui, M. CHARLES MACREADY a été élu unanimement président pro tempore.

CH. JUMONVILLE, Caissier.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1877. 2oct—2t

ENTREPOT DE TAPIS.

17 ......Rue de Chartres...... 17

NOUS recevons en ce moment de fortes additions à notre stock et VENDONS AUJOURD'HUI AUX PRIX AU-DESSOUS DES PRIX QUE NOUS DEMANDIONS AVANT LA GUERRE.

TAPIS AXMINSTER, Wilton, Velours, BRUXELLES, INGRAINS à 3 plis, Vénitiens, Chanvre.

TOILES CIRÉES, STORES. COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, Etoffes à rideaux. RIDEAUX DENTELLE ET NOTTINGHAM, Garnitures, &c.

30 sept—3m PP. A. BROUSSEAU & SON.

Payez vos Taxes Arriérées

Pour éviter la saisie de vos propriétés.

UN ESCOMPTE TRÈS LIBÉRAL VOUS EST ALLOUÉ, CHEZ

J. BRETTE,

14 ......RUE ST. CHARLES...... 14

5août—2 mois PP.

Maladies de l'Œil et de l'Oreille.

Dr C. BEARD, Oculiste,

ORLEANS INFIRMARY,

No 142 rue du CANAL.

LES malades de la campagne trouveront à l'Infirmerie les facilités nécessaires pour leur entretien. 27 avril—6m—PP

Changement de local.

LES soussignés ont transporté leur magasin du No 45 rue Royale, aux Nos 27 et 29 rue Royale, encoignure Douane.

J. B. SOLARI & SONS.

NOUVELLES MARCHANDISES.

Cranberry, nouvelle récolte, Buckwheat, (Blé Sarrazin, frais), Pacanes fraîches, Caviar frais, Fromage Neufchâtel, Fromage Limbourg, Fromage Munster, Fromage Pâte-grasse, Pruneaux frais de France, en cartons et en jarres.

A vendre par J. B. SOLARI & SONS, 27 et 29 rue Royale, et 75 rue Camp. 2oct—

Dissolution de Société.

LA société MAHEN & MASSEAU est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. FIRMIN MAHEN est seul autorisé à liquider les affaires de la maison.

F. MAHEN, H. MASSEAU.

N. O., 28 sept. 1877.

Je continuerai le commerce de Vins et de Liqueurs, à l'ancien local, No 54 de la rue Gravier, sous la raison F. MAHEN. 2oct—3t

La fête des Saint-Anges étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St. Louis à 7 heures mardi 2 du courant.

Société de Bienfaisance des Bouchers, de la Nlle Orléans—AVIS SPÉCIAL—Les invités et les membres de cette association sont prévenus que la sortie et le banquet annuel auront lieu le 7 octobre prochain. On se réunira à 3 heures P. M., à la salle habituelle rue Poydras. La plus grande ponctualité est requise de tous les sociétaires en vertu de l'article XIX page 12 des règlements.

Par ordre du président, WM. MAYLIE,

L. GRÉGOIRE, Secrétaire.

"NOTA"—Chaque membre devra être porteur de sa carte pour entrer au banquet, et chaque carte devra être payée avant le départ de la procession. 29sept—au 7 oct

Perdu,

LUNDI, 24 septembre, un chien (setter) noir, marqué de feu, poil au blanc et queue coupée. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le ramènera au soussigné.

T. BUISSON, Rue Royale No 50. 2oct—3t

Echappé

Dimanche soir, 29 septembre 1877, des écuries du Crescent City Rail Road Company, rue Waters, entre Louisiana Avenue et la rue Toledano, un MULET bai foncé, d'environ quinze et demie à seize mains de hauteur; ayant le pied droit de derrière enflé et un mal à la cheville du sabot, le ventre est blanchâtre. Une récompense libérale sera donnée à celui qui le ramènera aux écuries de la compagnie. 2oct—3t

Bureaux du New Orleans City Railroad Company,

Au No 124 de la rue du Canal, Nouvelle Orléans 1er octobre 1877.

POUR LE LAC.

JUSQU'A nouvel ordre, un train partira, de la ville pour le Lac, toutes les heures, de 6 heures du matin à 8 heures du soir, et partira du Lac toutes les heures, de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Des trains spéciaux se relieront au steamer Camelia, à son arrivée.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

2 oct—1 sem

Le Dr B. A. POPE

Est de retour à la Nlle Orléans,

On le trouvera, à son cabinet

No 152 de la rue du Canal,

de 10 heures du matin à 4 heures de l'après midi. 2oct—1m

Nouveau magasin de Modes.

Mme LEON DROUET,

INFORME respectueusement sa clientèle qu'elle a transféré son établissement de modes au No 55 de la rue de Chartres.

Reconnaissante du bienveillant patronage qu'elle a obtenu jusqu'à ce jour, elle assure celles qui l'ont honorée de leur confiance qu'elles n'auront qu'à se féliciter comme par le passé.

2octobre—1m

Avis d'Encan.

Le soussigné a transféré son bureau d'encan et de commission au No 85 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville.

F. FERNANDEZ, encanteur.

2 oct—3t

En débarquement de la barque Léopold et Marie, de Bordeaux:

40 barriques vin rouge Duvergier.
20 " " Montferrand.
10 " vin blanc Duvergier.
15 demi do do J. Pehau.
18 do do G. Ganine.
5 Quarts pipes eau-de-vie Raynal & Co.
5 huitièmes do do

A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 16 et 18 rue St. Louis. 2 oct—3t

A vendre.

500,000 BRIQUES du pays.
40,000 BRIQUES à carrelage.
4,000 PIEUX, 9 pieds de long.
20,000 BARDEAUX.
10 000 MERRAINS à couverture.
200 cordes de BOIS.

A vendre à très bon marché par SEBASTIEN ROY, No 38 rue Decatur. 2 oct—1t

U. BASSETTI,

En débarquement du navire "Léopold et Marie" de Bordeaux et à arriver par "Ecleptique".

200 BARRIQUES Vin Rouge St-Loubes G. Leforestier.
25 Barriques Vin Rouge St-Emilion G. Leforestier.
6 Demi barriques Vin Rouge do do
400 Caisses Cerises à l'eau de vie Blanchard Frères.
100 Caisses demi bottes Sardines.
10 do Cognac—Comandon & Cie.
2 do 40,000 capsules métalliques.

A vendre par U. BASSETTI, 27 sept—7t 70 et 72 rue Peters près Poydras

En débarquement du Steamship Oberon, de Liverpool:

SHERRY FINS.

de la célèbre maison GONZALES BYASS & CIE., de Cadix.

40 Octaves SHERRY FINS, EXTRA & NEC PLUS ULTRA. 2 oct—2t

AVIS.

Ni le capitaine ni le consignataire du Brick français "ECLIPTIQUE," Capitaine Cogrel, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit Brick.

U. BASSETTI, 70 & 72 rue Peters, près Poydras.

Avis aux consignataires.—Le Brick français ECLIPTIQUE, Capt Cogrel venant de Bordeaux, commencera son déchargement, MERCREDI, 3 octobre, au poteau No —, 2eme District.

Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

U. BASSETTI, 2 oct—3t 70 & 72 rue Peters, près Poydras.

BOUSQUET & POUPART

IMPORTATEURS,

41 rue Decatur.

En débarquement du navire LEOPOLD & MARIE et à arriver par ECLEPTIQUE, ET MARIE CELESTE:

50 barriques vin rouge QUEYRIES.
50 caisses LATOUR BLANCHE.
50 caisses PONTET CANET.
25 paniers L. RŒDERER véritable.
70 huitièmes COGNAC Pinet Castillon.
25 caisses Guard Dupuy.
250 caisses CERISES à l'eau de vie.
200 caisses SARDINES.
100 caisses VERMOUTH Noilly Prat.
100 paniers HUILE Plagniol.

Et en magasin des VINS FINS en caisses et en barriques à très bon marché. 29 sept—3t

U. MARINONI

69 ......OLD LEVEE...... 69

EN débarquement du navire Léopold & Marie, de Bordeaux—

100 Barriques VIN ROUGE, L. P. Baron.
10 Barriques VIN ROUGE, Castreau fils.
20 Barriques VIN ROUGE, 1res Cotes de Bourg. E. Lagarde & Cie.
600 Caisses CERISES A L'EAU-DE-VIE, Chauvet fils.
300 Caisses SARDINES A L'HUILE, Deshons & Paris.
50 Cs EAUX DE VICHY, Célestin.
100 Cs ABSINTHE, Edouard Pernod.
50 Barils VINAIGRE DE VIN BLANC, Cessat Jne.

A vendre par U. MARINONI, 26 sept—6t 69 Old Levee.

AVIS IMPORTANT.

Les planteurs et les propriétaires de terres

QUI ont des habitations, des fermes ou des terres à vendre trouveront le moyen d'en disposer aisément en s'adressant au Bureau d'Agriculture. Afin de faciliter la vente, il faudra que l'on décrive très exactement et très minutieusement la propriété et que l'on fixe le prix le plus bas auquel on consent à la céder, afin d'éviter le désappointement et les dépenses aux acquéreurs. Nous avons déjà beaucoup de demandes pour des habitations de cannes ou pour des habitations de toutes grandeurs ainsi que des orangeries. Ceux qui auraient de semblables propriétés à vendre feront bien de nous transmettre tout de suite les renseignements nécessaires.

BUREAU D'AGRICULTURE,

6sept—1m MarJe No 176 de la rue Commune

AVIS.

MM. les planteurs-sucriers qui ont besoin de THERMOMÈTRES à sucre, de PÈSE-SIROPS et de MANOMÈTRES, ont intérêt à s'adresser chez le soussigné pour l'ACHAT et la RÉPARATION de leurs instruments.

H. NOIRET, Ingénieur-Opticien,

1er sept—1m 51 rue de Chartres.

LEON VOITIER,

21 ......Rue Royale...... 21

A l'honneur de prévenir le public qu'il a en magasin un grand assortiment de bandages, bas élastiques pour hommes, dames et enfants. Le département des dames, spécialement sous les soins de Mme Voitier.

Aussi, un choix de coutellerie fine. Tous les articles garantis. Repassage les mardi, jeudi et samedi. 30 sept—1m

En débarquement du navire "Léopold et Marie." de Bordeaux.

100 Barriques VIN ROUGE, G. M. L.
50 Barriques VIN ROUGE, F. F.
50 Barils VINAIGRE DE VIN BLANC, "Cessat."
200 Caisses SARDINES A L'HUILE.
200 Caisses CERISES A L'EAU-DE-VIE.

A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ, 30 sept—3t 39 rue Decatur.

E. MARES,

détaillant de vins, liqueurs, conserves bière et porter,

80 ......RUE DOUANE...... 80

entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, Nlle-Orléans. La maison remplit promptement les commandes et les délivre gratis.

16 sept—1m

Changement de Local.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS a transféré ses bureaux au No 27 RUE DU CAMP, PRÈS COMMUNE, récemment occupé par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.

27 sept—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

CHANGEMENT DE LOCAL.

LE METROPOLITAN BANK occupera son nouveau local, No 91 de la rue du Canal, coin Chartres, à dater du 27 septembre.

T D VAN HORN, Caissier.

27 sept—6t

Mr D. LOPEZ

A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a réduit ses prix pour LES GLACES de 25 cents à 15 cents et que maintenant l'on trouvera chez lui les

CRÈMES—VANILLE, FRAISE, BISCUITS, SORBETS, ETC. ETC. à 15 cts.

11 sept—

FELLMAN BROS.

Avis important pour le Public.

Vente spéciale et extraordinaire de

$40,000

DE MARCHANDISES SÈCHES

FRAICHES ET DE SAISON

De l'immense stock de EMERY, IVEY & LEE Broadway, New-York, vendu par ordre du syndic de faillite, et ACHETÉ A DES PRIX RUINEUX.

NOUS SOMMES DÉTERMINÉS A VENDRE TOUT CET ACHAT DANS LES QUINZE JOURS, De manière à faire de la place pour

Notre Stock régulier d'automne,

Qui arrivera sous peu

Nous donnons ci-dessous la nomenclature de quelques-uns des articles provenant de cette

Vente de faillite!

Un fort lot de TOILE A DRAPS, de 10, 11 et 12/4.
Un assortiment extraordinaire de SERVIETTES.
500 pièces TOILES BLANCHES.
Un immense lot de TOILES DAMASSÉES.
300 douzaines de NAPPES à 67 cents et au-dessus
500 pièces TORCHONS toile, de 5 à 8 cents.
140 douzaines SERVIETTES Huckaback, à 85 cts et au-dessus.
200 pièces TOILE œil de perdrix, 4/4 de 19 à 25 cts
100 NAPPES de TABLE, largeur extra.

Grande vente spéciale de

Etoffes à Robes.

Un des plus rares et des meilleurs assortiments d'Etoffes à robes qui aient jamais été offert au public, de 10 cts aux étoffes les plus fines, de 500 PIÈCES.

Etoffes Noires.

Nous appelons l'attention spéciale sur notre assortiment d'ALPACAS NOIRES, CACHEMIRES DE LAINES et DRAP HENRIETTA.

10 balles FLANELLE blanche et de couleur.

A des prix excessivement modiques.

SOIERIES NOIRES,

60 pièces SOIE NOIRE à meilleur marché que les prix d'Europe, et provenant des fabriques européennes les plus renommées.

Nous rappelons particulièrement au public qu'il trouvera nos marchandises exactement comme nous les représentons.

FELLMAN BROS,

133 Rue du Canal. Batisse Touro.

30 sept—6tPP

Magasins de Meubles.

En liquidation.

Chas. RAYMOND,

Du No 51 de la rue Royale.

S'ETANT décidé à liquider ses affaires offre en vente tout son stock de

Meubles de chambres à coucher, salons et salles à manger: bureaux, armoires, buffets, &c—à une grande réduction de prix—ayant à livrer son magasin à un nouveau locataire dans les TROIS SEMAINES qui suivront cette date, tous les articles qui n'auront pas été vendus seront offerts à l'encan.

Les personnes qui désirent acheter des meubles trouveront leur intérêt à venir chez lui avant de s'adresser ailleurs.

Nlle Orléans, 21 septembre 1877.

22 sept—1m—DMarJ

Changement de local de la Pharmacie Homœopathique d'Angell.

LE rez-de-chaussée ainsi que les étages au dessus de la pharmacie ayant été loués à un commerçant en Thé et en Café, les élèves préviennent de ce changement, pouvant altérer la pureté de nos médicaments, et n'ayant pu trouver un autre emplacement rue du Canal, nous sommes obligés de retourner au No 152 de la rue Julie. Le DR. DE VILLENEUVE pourra être consulté tous les jours de 2 à 3 heures au local de notre pharmacie.

Le DR. ANGELL Sr, se trouvera à son bureau comme d'habitude afin d'y recevoir les visiteurs.

30 sept—1m DMarJ

Dépôt Central de Vaccin animal.

(Race de Naples et race de Beaugency.)

Vaccin provenant directement de la vache.

Au No 1 de la rue Carondelet.

CET établissement que le Bureau de Santé recommande au public, a été rouvert depuis le 25 du courant. Jours: le lundi et le mercredi, pour les dames; le mardi et le jeudi, pour les messieurs. Heures de 11 heures à 1 heure de l'après midi. Prix, $1.00. Il y a un salon de toilette pour les dames.

30 sept—1m. J. DE ZAYAS, D. M.

S. N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de N. S. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.

30 sept—

RESTAURANT.

RESTAURANT de VICTOR.

VICTOR BERO désire annoncer au public qu'il a transporté son célèbre RESTAURANT, de l'ancien local, No. 38 et 40 de la rue Bourbon au

No. 31 de la rue Bourbon,

Presque en face.

Les étrangers y trouveront des CHAMBRES PARFAITEMENT MEUBLÉES ET LA MEILLEURE CUISINE.

Pension par jour, par semaine ou par mois

Billet de repas pour les négociants.

PRIX MODÉRÉS.

30sept—1m

RESTAURANT DE VICTOR. — AU No. 31 DE LA RUE BOURBON.

Planteurs sucriers, attention!!

Bisulfite de chaux, de

1851 - - BONNABEL - - 1877

LE seul agent antiseptique, décolorateur et déféquateur, parfait, pour le jus de cannes. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre au grain ferme et peu mélassé. Vingt-six ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.

J'ai à vendre cinq cents tonneaux de "poudrette", le grand engrais fait d'excréments humains. H. BONNABEL.

Au No 37 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 23 sept—3m

Attention, Chasseurs!

VOUS pouvez acheter des cartouches chargées, sur commande, de

Poudre F. F. "Leegrange" de Du Pont Et du célèbre plomb de St-Louis,

Aux prix suivants:

	poudre	plomb	
100 cartouches U. M. C.	3	1	$2,40
100 cartouches U. M. C.	3 1/2	1	2,60
100 cartouches U. M. C.	3 1/2	1 1/8, 1/4	2,60

Chez HOYLE & ENGELSHEIM, Agents de Du Pont's Powder Co., Au No 32 de la rue du Canal, coin Tchoupitoulas. 23sept—1m—3fparsem

Avis spécial.

MM. REINERTH & MONTARDIER ayant acheté le stock et la clientèle de la célèbre chapellerie de D'ARCY, à l'angle des rues Canal et Chartres, annoncent à leurs nombreux amis et au public en général qu'à dater du 27 du courant ils leur présenteront les chapeaux, les casquettes, &c., les plus élégants qui aient jamais été offerts à la Nlle-Orléans ou dans aucune autre ville des Etats-Unis.

Leurs prix seront aussi modérés et raisonnables que ceux d'aucun autre établissement de la ville. 25sept—1m

Demande de cuisinière.

ON demande une bonne CUISINIÈRE pour une famille de deux personnes. Elle aura à s'occuper du ménage. S'adresser au No 344 de la rue des Magasins, avant midi. 2 sept—

Billards à vendre.

UN PETIT et un GRAND, en parfait état, avec tous leurs accessoires. Conditions avantageuses.

15sept— S'adresser à l'ABEILLE.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1er OCT—CLASSE No 23.

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
45	42	54	21	43	10	50	30	60	19	56	70	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 1er Oct 1877—4 heures P. M.

ADAM GIFFAN, LOUIS H. PILIE, Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Prof. LENORMAND.

Successeur de la célèbre Dentiste du marché Français.

ANNONCE au public qu'il arrachera les dents à tout le monde, gratis, à son domicile, tous les jours de midi à quatre heures.

L'Essence de Malachite est à vendre à son office, No 173 rue St Philippe.

CHAS. E. KELLS

—ET—

M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

N. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

8 juin

ROSADALIS—ROSADALIS

Ce célèbre agent pour purifier le sang mérite toujours de fixer l'attention de tous ceux qui souffrent. Il s'en est vendu des milliers de bouteilles. Personne ne s'en est plaint.

A vendre par

E. J. HART & CO.,

73, 75, 77, 79 Tchoupitoulas.

29 juin—6m

INSTITUTIONS.

KINDERGARTEN

POUR PETITES FILLES ET PETITS GARÇONS.

282 rue du Bayou, près Claiborne.

MLLE H. FITZGERALD annonce au public qu'elle organise, en ce moment, une école de jeunes enfants de quatre à six ans. Cette école sera destinée au développement moral et physique des enfants sans les assujettir à un travail disproportionné à leur âge. Par cette méthode, ils apprendront à penser avec justesse, à saisir avec avidité les idées, à s'exprimer avec facilité et avec grâce, à travailler avec intelligence et sans l'aide d'autrui; ils acquerront aussi des habitudes d'ordre, des mouvements gracieux et dégagés; en un mot, ils seront instruits par des leçons amusantes, car aucun livre ne sera mis entre les mains des élèves. Ce système d'éducation connu et employé dans les principales villes du Nord et adopté, depuis plusieurs années, à St. Louis a déjà obtenu beaucoup de succès. Mlle Fitzgerald espère bien que dans une ville aussi intelligente que la nôtre elle trouvera des mères disposées à l'aider dans son entreprise. Les prix seront modérés; elle répond des progrès des enfants, et les mères qui l'honoreront de leur confiance n'auront qu'à se louer de l'avoir encouragée à introduire dans notre ville, cette nouvelle méthode d'instruction.

Collége St-Charles, Grand Coteau, Louisiane.

CETTE INSTITUTION bien connue, dirigée par les Pères Jésuites, reprendra, au commencement d'octobre, ses cours de l'année scolaire 1877-78. Dès à présent on peut s'adresser, pour informations, au PÈRE MANTILLON, encoignure Baronne et Commune, de 1 à 2 heures P. M. Il partira d'ici mercredi, trois octobre, à 5 heures P. M., à bord du packet des Opelousas, Bertha, et se chargera des élèves qui lui seront confiés.

Pour références,

P. POURSINE & Cie, 145 rue Gravier.

Collége de Spring Hill.

Près Mobile, Ala.

La quarante huitième année scolaire de cette Institution si favorablement connue du public, commence MERCREDI prochain 3 octobre.

Les élèves de la Nouvelle-Orléans, sous la conduite de quelques uns des Révérends Pères, partiront par le chemin de fer de Mobile le MERCREDI précédent.

Pour plus amples informations, s'adresser au R. P. Baudequin, président du dit Collége, de 9 A. M. à 3 P. M., chez les RR. PP. Jésuites, rue Baronne.

Collége des Jésuites,

RUE BARONNE.

LA rentrée des classes dans cette institution aura lieu LUNDI, 1er octobre.

CONDITIONS.

Frais d'entrée ... [illegible]

Paiement d'avance tous les deux mois ... [illegible]

Avis aux familles.

COLLEGE JEFFERSON,

PAROISSE ST-JACQUES, LOUISIANE.

LA session de 1877-78 de cette institution commencera le MARDI, 2 octobre. Les élèves dont les familles habitent la Nlle-Orléans partiront avec un des pères maristes, le matin, à 10 heures, par le bateau à vapeur "Henry Tete."

P. POURSINE & Co, Agents.

Nlle-Orléans, 17 sept. 1877.

ST. ALOYSIUS ACADEMY,

Dirigé par les Frères du Sacré Cœur, à l'angle des rues Chartres et Quartier, Nlle-Orléans.

CETTE institution, si avantageusement connue, où les élèves reçoivent une instruction complète, une éducation chrétienne et les soins qu'ils trouvent dans leurs familles, commencera sa prochaine session le LUNDI, 1er octobre 1877. Le cours comprend, outre les études préparatoires et commerciales ordinaires, le français et l'allemand. L'enseignement de cette dernière langue ne coûte rien de plus aux élèves. Les classes ont lieu de 9 heures du matin à 3 heures et demie de l'après midi. Pour les conditions, &c. S'adresser à l'institution.

INSTITUTION D'AQUIN.

LA rentrée des Classes de cette institution aura lieu LUNDI, 3 septembre 1877. La directrice, Mlle H. FITZGERALD, compte sur l'assiduité des élèves et elle prie les parents et les tuteurs des enfants de s'adresser pour les conditions, à l'Institution 282 rue du Bayou, près Claiborne.

INSTITUT St-LOUIS

POUR LES JEUNES FILLES,

FONDÉ EN 1847.

DIRIGÉ PAR MME E. H. MATTHEY.

Enseignement Primaire, Intermédiaire et Supérieure.

TOUTES les branches d'une éducation complète française et anglaise, la langue espagnole et la langue allemande, y sont enseignées par des professeurs d'un mérite reconnu. La musique vocale et instrumentale est, comme toujours, l'objet d'une attention particulière. Les classes de Dessin, de Peinture à l'huile et d'Aquarelle, organisées l'année dernière, recommenceront aussitôt la rentrée.

Les dames et les demoiselles qui désireront suivre ces cours, seront admises aux même prix que les élèves de l'Institut.

Dessin.........$3 00 par mois.

Peinture........$4 00 do

25août—6m

LE CAPT. CHS. DUCHAMP,

qui était attaché à la maison J. J. ADAMS & Co., est aujourd'hui attaché à la maison

ZUBERBIER & BEHAN,

successeurs de Schneider & Zuberbier, grocers en gros et négociants-commissionnaires, aux Nos. 11 et 13 de la rue Tchoupitoulas, 52, 54, 56 et 58 de la rue Commune, Nlle-Orléans.

4 sept—1m

Hy. J. MONTAGNET

(Successeur de ALP. LAINE, Agent,)

MARCHAND DE

Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Les commandes des planteurs, des bateaux à vapeur et des familles seront promptement exécutées.

Chantier sur la Levée, 3ème district, au pied de la rue Champs-Elysées, Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal, N. O.

Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits.

N. B.—Tout ordre reçu maintenant sera rempli à la date fixée par l'acheteur.

A vendre,

UNE PENSION FRANÇAISE, située rue des Ursulines No 25, bien connue sous le nom de VINCENT MARTY.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 8sept—1m MarJD

A Louer

LA maison No 99, située rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser rue de l'Esplanade, No 94, ou au bureau de l'Abeille.

18 sept PP

A LOUER

La MAISON No 97 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, à proximité de deux lignes de chemin de fer urbain,—celle de l'Esplanade et celle de la rue Bourbon. Excellente pour une petite famille. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade, ou au bureau de l'Abeille, No 73 Chartres.

8sept— PP

A louer,

La résidence No 109 rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourgogne. S'adresser au No 25 rue Bienville. 5 sept—1m

A louer,

Cette belle résidence 150 rue St. Pierre. Maison et magasin 138 rue de Chartres, près Toulouse. Un beau bureau premier étage à l'encoignure des rues Commune et Carondelet. Un bureau au rez-de-chaussée, 175 rue Commune. Magasin à trois étages, 141 rue Poydras, et divers bureaux dans l'édifice au coin des rues Commune et Carondelet.

Conditions modérées.

S'adresser à H. GALLY, 177 rue de la Commune.